



ARTS MARTIAUX  
PONTOISE

# ARTS MARTIAUX PONTOISE

Judo Jujitsu Taïso Iaido Tai chi Taekowondo Aïkido Kung fu Krav maga

Chers adhérentes, adhérents,

La rentrée approche à grands pas. Nous vous espérons en forme pour cette reprise et nous vous attendons nombreux.

Tout d'abord, vous pouvez d'ores et déjà **télécharger votre dossier d'inscription** ainsi que la plaquette des horaires et lieux des cours sur notre site internet <http://judopontoise.free.fr/psc/>.

Comme annoncé et acté lors de notre Assemblée Générale du 18 juillet dernier, nous avons pris la décision de ne pas augmenter nos cotisations pour la saison prochaine. Donc nos **tarifs 2022/2023 seront les mêmes que l'année dernière (hors prix de la licence)**.

Suite à plusieurs interrogations, nous souhaitons refaire un point à propos du certificat médical et du questionnaire santé. Le club a établi les modalités suivantes :

Selon l'**Article 1 - Certificat Médical** de notre règlement intérieur

*Pour les mineurs, nouvel et ancien adhérents confondus: Le questionnaire santé est demandé à chaque saison. Si les réponses à ce questionnaire conduisent à un examen médical, le certificat sera alors obligatoire. Pour toute volonté de pratiquer le sport en compétition, un certificat médical est alors demandé.*

*Pour les majeurs :*

- *Les nouveaux adhérents devront fournir un certificat médical leur permettant la pratique du sport pour lequel ils se sont inscrits.*

- *Les anciens adhérents, le questionnaire santé est demandé à chaque saison. Si les réponses à ce questionnaire conduisent à un examen médical, le certificat sera alors obligatoire. Pour toute volonté de pratiquer le sport en compétition, un certificat médical est alors demandé.*

*A défaut, pour tous les adhérents, l'accès aux cours sera refusé.*

Nous vous conseillons de télécharger notre règlement intérieur sur notre site et de lire attentivement les modalités.

Pour nous remettre le dossier, nous tiendrons trois permanences afin de ne pas déranger le bon déroulement des cours et éviter une forte affluence de personnes. En voici les dates :

**Nelson Mandela : Mercredi 31 août 2022 de 17h00 à 19h00**

**Philippe Hémet : Jeudi 1 septembre 2022 de 17h00 à 19h00**

**Philippe Hémet : Vendredi 2 septembre 2022 de 17h00 à 19h00**

**Forum des Associations à N. Mandela : Samedi 3 septembre de 10h à 17h**

Pour vous inscrire, veuillez télécharger, remplir (à l'ordinateur de préférence) et signer afin de nous délivrer, par mail et/ou en mains propres, les pièces suivantes :

1. la fiche d'inscription correspondant à votre discipline et le règlement intérieur
2. le questionnaire santé ou le certificat médical selon votre cas
3. si vous faites un essai, la fiche "autorisation séance découverte"
4. le règlement de la cotisation (virement, chèque ou espèces)

Nous vous donnons rendez-vous aux permanences organisées ou au Forum des Associations de Pontoise le samedi 3 septembre.

Les cours reprendront à partir du **mercredi 7 septembre**.

**Bonne rentrée à tous !**

Arts Martiaux Pontoise.